



CH LAVAUUR



Le 12/10/11

LES INFIRMIERES MALADES DE LEUR TRAVAIL SONT MAL SOIGNEES PAR LE MINISTERE !

L'émission télévisée du 8 novembre 2011 sur « France 5 » consacrée à l'exercice de la profession infirmière mais aussi, en toile de fond, de l'ensemble des professions de l'hôpital, a montré des témoignages de souffrance des soignants, des conditions de travail dégradées, de l'usure du travail jusqu'à l'extrême...

Les médias soumis à certaines exigences du gouvernement, n'ont pas fait appel aux organisations syndicales professionnelles les plus représentatives dans les établissements de soins pour le débat et dans le reportage.

L'intervention du Ministère, par la voix tant de la directrice générale de l'Organisation des Soins et de son DRH, est éloquente et fait preuve de la méconnaissance de la réalité quotidienne ou d'une surdité profonde : absence de réponse aux attentes exprimées par les infirmières, négation des conditions d'exercice pour se « cacher » derrière l'organisation du travail...

Les infirmières sont toutes des expertes non reconnues, le ministère avec son dernier et nième rapport (Berlant, Hénart, Cadet), les réduit à des « faiseurs d'actes » au mépris de leurs qualifications et de leurs aspirations.

Le 20 octobre 2011, les professionnel-les de la Fonction publique hospitalière ont fait majoritairement confiance à la CGT qui, par sa proximité et son écoute, défend leurs revendications avec force et conviction : reconnaissance salariale des qualifications, amélioration des conditions de travail et reconnaissance de la pénibilité avec un départ anticipé, augmentation des quotas de formation pour répondre aux besoins importants de personnel qualifié, demande de financement des établissements.

Le gouvernement doit entendre les infirmières et tous professionnels, en leur donnant les moyens de s'exprimer et d'assurer une prise en charge globale de qualité des patients.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9h à 16h. Tél. : 30 38 cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr